



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau, risques et nature

Montpellier, le 26 NOV. 2021

Affaire suivie par : Amandine OUROS
Téléphone : 04 34 46 62 30
Mél : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr

LRAR 1A 155 773 3854 8

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la révision du PPRI de Mauguio, des adaptations ponctuelles ont été apportées à la carte des aléas fluviaux et des aléas littoraux (actualisation de certaines données topographiques localement, modification de la délimitation des enjeux urbanisés). Ces modifications vous ont été présentées, ainsi qu'aux personnes publiques associées, lors des réunions techniques d'association le 3 juin et le 17 juin dernier. A également été prise en compte la demande de vos services de mettre à jour la zone urbanisée dans certains secteurs non ou peu inondables bénéficiant d'autorisations d'urbanisme récentes.

En conséquence, je vous adresse une mise à jour du précédent porter à connaissance qui datait du 13 avril 2018.

Ce dossier mis à jour se substitue intégralement au dossier du 13 avril 2018.

Je vous informe par ailleurs que le dossier est disponible sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault à l'adresse suivante :

<https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Transmission-des-informations-aux-maires-TIM/Les-Porter-a-connaissance-PAC-de-l-Herault>

Cette mise à jour vient toujours en complément du règlement du PPRi approuvé en 2001 qui reste applicable, les dispositions les plus contraignantes devront être opposées à chaque projet de construction ou d'aménagement.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs,

Le Préfet

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général


Thierry LAURENT

Monsieur Yvon BOURREL
Maire de Mauguio
Hôtel de Ville
Place de la Libération
34 130 MAUGUIO



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par : Amandine OUROS
Téléphone : 04 34 46 62 30
Mél : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr

Direction départementale des territoires et de la mer
Service Eau Risques et Nature

Montpellier, le 26 NOV. 2021

Le Directeur
à
Madame Patricia MOULLIN-TRAFFORT
PrésidentE du syndicat mixte du bassin de l'Or
130 chemin des merles
34 400 LUNEL

BORDEREAU D'ENVOI

Objet : Révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation de Mauguio – Porter à connaissance des risques d'inondation

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Porter à connaissance du risque inondation par les services de l'État : - Courrier de transmission du Préfet de l'Hérault ;	1	Pour information, le dossier du PAC est consultable sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault à l'adresse suivante : https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Transmission-des-informations-aux-maires-TIM/Les-Porter-a-connaissance-PAC-de-l-Herault

Le Chef du Service
Eau, Risques et Nature


P. PONCET



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par : Amandine OUROS
Téléphone : 04 34 46 62 30
Mél : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr

Direction départementale des territoires et de la mer
Service Eau Risques et Nature

Montpellier, le 26 NOV. 2021

Le Directeur
à
Monsieur le Président

Pays de l'Or agglomération
Siège administratif
Aéroport Montpellier Méditerranée
CS 70040
34137 MAUGUIO Cedex

BORDEREAU D'ENVOI

LRAR 1A 155 773 3855 5

Objet : Révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation de Mauguio – Porter à connaissance des risques d'inondation

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Porter à connaissance du risque inondation par les services de l'État : - Courrier de transmission du Préfet de l'Hérault ; - Dossier de porter à connaissance : <ul style="list-style-type: none">• Notice de présentation ;• Cartes de synthèse des aléas ;• Cartes des aléas littoraux (submersion marine, déferlement et érosion) ;• Cartes d'aléa inondation par débordement de cours d'eau	1 1	Transmission valant porter à connaissance du risque inondation par submersion marine et débordement de cours d'eau au titre de l'article L.132-2 du code de l'urbanisme.

RÉCÉPISSÉ

Nom :

Date :

Signature :

Le Chef du Service
Eau, Risques et Nature

P. PONCET



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par : Amandine OUROS
Téléphone : 04 34 46 62 30
Mél : ddtm-sern-prnt@herault.gouv.fr

Direction départementale des territoires et de la mer
Service Eau Risques et Nature

Montpellier, le 26 NOV. 2021

Le Directeur
à
Monsieur le Maire de MAUGUIO

Mairie de MAUGUIO
A l'attention de M. Gaillard
Place de la Libération
34130 MAUGUIO

BORDEREAU D'ENVOI

Objet : Révision du Plan de Prévention des Risques d'inondation de Mauguio – Porter à connaissance des risques d'inondation

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Porter à connaissance du risque inondation par les services de l'État :		
- Courrier de transmission du Préfet de l'Hérault ;	1	Transmission valant porter à connaissance du risque inondation par submersion marine et débordement de cours d'eau au titre de l'article L.132-2 du code de l'urbanisme.
- Dossier de porter à connaissance, contenant chacun :	2	
• Notice de présentation ;		
• Cartes de synthèse des aléas ;		
• Cartes des aléas littoraux (submersion marine, déferlement et érosion) ;		
• Cartes d'aléa inondation par débordement de cours d'eau		Un des deux dossiers complets du porter à connaissance, ainsi qu'un registre vous sont transmis pour mise à disposition auprès du public dans vos locaux et recueil des éventuelles observations.
- Registre pour le recueil des observations par le public	1	

RÉCÉPISSÉ

Nom :

Date :

Signature :

Le Chef du Service
Eau, Risques et Nature


P. PONCET